



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E100829

VALABLE JUSQU'AU 31/12/2023

ÉDITÉ LE 31/01/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/08/2012

Forme juridique : SARLU

Capital : 21 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 753 119 007 00015

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 83 07766

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 115041989 V 002

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 115041989 V 002

Situation fiscale et sociale : A jour au 20/12/2022

Raison sociale : GOTTY CEDRIC EURL

2 IMPASSE DE LA CERE
15130 YTRAC

Téléphone : 09 82 22 71 52

Fax :

Portable :

Site Internet : www.gotty-plomberiechauffage.fr

E-mail : cedricplomberiechauffage@hotmail.fr

Responsabilité légale :

GOTTY CEDRIC GÉRANT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	17/01/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	19/11/2020
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	17/01/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	17/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	17/01/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	17/01/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	17/01/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.